



Mémoire de Projet Professionnel

Présenté à

Institut Supérieur d'Informatique et de Multimédia de Sfax

En vue de l'obtention du

Mastère Professionnel en Informatique
Option : « Ingénierie des Multimédia »

TITRE DU PROJET

Soutenu le ----- Juin 20.. devant le Jury composé de :

..... : **Président**
..... : **Membre**
..... : **Encadreur**
..... : **Co-encadreur**
..... : **Invité Entreprise**

Réalisé par

&

.....

Année Universitaire : 20.. / 20..

SOMMAIRE TYPE

DEDICACES (1page)

REMERCIEMENTS (1page)

AVANT-PROPOS (1page)

INTRODUCTION

CONCEPTS DE BASE DU SUJET TRAITE

Chapitre 1 : ETUDE PREALABLE

1.1 Recueil

1.1.1 Définition du champ de l'étude.

1.1.2 Objectifs à atteindre.

1.1.3 Interfaces avec d'autres applications.

1.1.4 Planning prévisionnel.

1.2 Etude de l'existant

1.2.1 Analyse de l'existant.

1.2.2 Critiques de l'existant.

1.3 Proposition des différentes solutions

Chapitre 2 : MODÈLEISATION CONCEPTUELLE

2.1 Choix de la méthodologie de conception et justification

(L'étudiant doit choisir l'une des méthodologies suivantes et suivre son plan détaillé ci-dessous)

MERISE

UML

Site Web /
Multimédia

Chapitre 3 : MODÈLEISATION ORGANISATIONNELLE ET LOGIQUE

Chapitre 4 : REALISATION

4.1 Etude technique

4.1.1 Environnement de réalisation (Matériel, logiciel de base et outils de développement.

4.1.2 Modélisation physique des données.

4.1.3 Etude d'enchaînement des programmes.

4.2 Production des programmes

4.2.1 Présentation des programmes.

4.2.2 Présentation des sorties (grilles d'écran et d'imprimante).

4.3 Implémentation et intégration

4.4 Apports

4.4.1 Apports au niveau des connaissances techniques.

4.4.2 Apports au niveau de la conception et du développement.

4.5 Evaluation

4.5.1 Bilan qualitatif.

4.5.2 Bilan quantitatif.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

BIBLIOGRAPHIE

GLOSSAIRE

ANNEXES

MERISE

2.2 Modélisation conceptuelle des flux

- 2.2.1 Modèle de contexte.
- 2.2.2 Modèle des flux conceptuels.

2.3 Modélisation conceptuelle des données

- 2.3.1 Liste des supports d'informations.
- 2.3.2 Dictionnaire apuré des données.
- 2.3.3 Description des objets.
- 2.3.4 Description des relations.
- 2.3.5 Modèle conceptuel de données.

2.4 Modélisation conceptuelle des traitements

- 2.4.1 Définition des règles de gestion.
- 2.4.2 Modèle conceptuel des traitements.
- 2.4.3 Modèle conceptuel des traitements analytiques.
- 2.4.4 Cycle de vie des principaux objets.

Chapitre 3 : MODÈLEISATION ORGANISATIONNELLE ET LOGIQUE

3.1 Modèle organisationnel de données

3.2 Modèle organisationnel des traitements

3.3 Analyse des procédures fonctionnelles

3.4 Validation des données et des traitements (MCD-MOT-MCD/MOT)

3.5 Modélisation logique des données

- 3.5.1 Modèle logique des données brutes.
- 3.5.2 Modèle logique des données optimisées.
- 3.5.3 Tableau récapitulatif des volumes.

UML

2.2 Diagramme de cas d'utilisation

- 2.2.1 Description graphique.
- 2.2.2 Description textuelle.

2.3 Modélisation conceptuelle des données

- 2.3.1 Liste des supports d'informations.
- 2.3.2 Dictionnaire apuré des données.
- 2.3.3 Représentation des classes.
- 2.3.4 Représentation des associations.
- 2.3.5 Représentation des méthodes/classes.
- 2.3.6 Diagramme des classes.

2.3 Modélisation conceptuelle des traitements

- 2.3.1 Définition des règles de gestion.
- 2.3.2 Diagramme de collaboration.
- 2.3.3 Diagramme de séquences.
- 2.3.4 Diagramme d'état de transition

Chapitre 3 : MODÉLISATION ORGANISATIONNELLE ET LOGIQUE

3.1 Validation des données et des traitements

3.2 Diagramme d'activités

3.3 Modélisation logique des données

- 3.3.1 Modèle logique des données brutes.
- 3.3.2 Modèle logique des données optimisées.
- 3.3.3 Tableau récapitulatif des volumes.

SITE WEB

2.1 Cas d'utilisation

2.2 Modélisation conceptuelle des données

- 2.2.1 Liste des supports d'informations
- 2.2.2 Dictionnaire apuré des données
- 2.2.3 Représentation des classes
- 2.2.4 Représentation des associations
- 2.2.5 Diagramme des classes

2.3 Modélisation conceptuelle des traitements

- 2.3.1 Choix de l'architecture
- 2.3.2 Modèle navigationnel
- 2.3.3 Modèle conceptuel de traitement

Chapitre 3 : MODÉLISATION ORGANISATIONNELLE ET LOGIQUE

3.1 Modèle organisationnel de données

3.2 Modèle organisationnel des traitements

3.3 Analyse des procédures fonctionnelles

3.3.1 Le synopsis : résumé d'utilisation du produit

3.3.2 Le scénario : description détaillée, écran par écran des actions.

3.4 Validation des données et des traitements

3.5 Modélisation logique des données

- 3.5.1 Modèle logique des données brutes
- 3.5.2 Modèle logique des données optimisées
- 3.5.3 Tableau récapitulatif des volumes

REMARQUES GENERALES

- Le sommaire type ci-dessus présenté n'est pas appliqué pour les sujets de recherche. Les encadreurs de ce type de mémoire doivent proposer un sommaire dans lequel figurent, en plus de la partie habituelle, les quatre principales parties suivantes :
 - Etat de l'art
 - Fondements théoriques de l'idée de recherche du mémoire
 - Réalisation d'un prototype
 - Evaluation du prototype
- L'introduction traite, en particulier de la présentation du domaine du mémoire, de la présentation des travaux demandés et de la présentation de l'organisation du mémoire (contenu de chaque chapitre)
- La conclusion doit rappeler l'objet du mémoire, présenter rapidement les travaux réalisés et les solutions apportées, mettre l'accent sur les difficultés de réalisation et tracer les perspectives d'extension future possibles.

CONSIGNES DE PRESENTATION

Il est demandé aux étudiants de respecter les consignes suivantes pour garantir la qualité et l'homogénéité des mémoires.

1. Typographie : L'ensemble des textes est écrit en **Times New Romains, corps 12, interligné 1,5**. Les étudiants qui désirent mettre en valeur un terme peuvent le faire en utilisant le gras et/ou l'italique.
2. La page de garde, la page des résumés et les titres doivent être conformes aux modèles du présent guide.
3. Format : Tous les textes sont justifiés. Les pages possèdent une largeur du texte = 160 mm et une hauteur = 250 mm.
4. Bibliographie : Ecrite en Times New romains corps 10. Les références sont rassemblées en fin du rapport. Elles indiquent entre crochets une abréviation de l'auteur suivie des deux dernières position de l'année suivies du nom et prénom entier de l'auteur, suivies du titre du document, de l'éditeur et de l'année d'édition ou des référence de la revue où se trouve l'article de référence (nom de la revue, N° volume, éditeur et les pages de début et de fin.

EXEMPLE :

- pour les ouvrages [ROU 99] : ROUET Paul, « 'les donnée dans les systèmes d'information géographiques », Hermes, 1999.
 - Pour les revues [WEB 02] : WEBER Christian, « les systèmes d'information géographiques : une mode ou un nouveau concept pour l'aménagement de l'espace ? », SIGAS, Vol n°1, 2002, Hermes, p. 11-12.
- 5 Photocopie du mémoire :Le mémoire doit être photocopié en recto-verso.
5. Couverture : Elle doit être en carton blanc. Elle doit contenir dans la partie gauche la page de garde telle qu'elle est présentée la première page de ce document et dans la partie de droite
 - un résumé du mémoire pouvant atteindre 10 lignes exprimé en français arabe et anglais

- mots clés : il s'agit de mots significatifs se rapportant aux concepts et travaux présentés dans le mémoire.

DEPÔT ET SOUTENANCE DE MEMOIRE

- L'élaboration du mémoire de fin d'étude du deuxième cycle au sein de l'ISIMS fait partie de votre formation. Il s'agit alors, d'une occasion pour développer et exercer vos capacités d'observation, de critique, d'analyse, de conception, d'organisation et de rédaction. Ce mémoire doit donc être préparé avec le plus grand soin.
- Chaque étudiant en maîtrise doit préparer un mémoire de fin d'étude comportant au maximum cent vingt (120) pages.
- Le mémoire doit être déposé 10 jours avant la date de la soutenance en quatre exemplaires avec un CD (contenant le logiciel développé) et un manuel d'utilisation.
- La date de dépôt des mémoires sera fixée ultérieurement.
- La planification des soutenances sera faite compte tenu de la date du dépôt et de la disponibilité du jury.
- La soutenance du mémoire comporte un exposé (sur transparent) de 20 minutes environ et une discussion avec le jury de 30 minutes environ.
- L'étudiant doit présenter le jour de la soutenance tout support technique qui justifie le degré opérationnel de son travail tels que un dossier de conception et d'analyse, un dossier de programmation, le manuel de l'utilisateur, une démonstration sur machine.
- La soutenance du mémoire est publique. Une note d'information aux étudiants présente le sujet, les membres du jury, la date, l'horaire et la salle où se fera la soutenance.
- **Les étudiants ne peuvent soutenir leur mémoire qu'après l'accord de leur enseignant responsable d'encadrement.**
- Le jury est composé d'au moins trois enseignants (un président, un membre et le ou les enseignants encadreurs).
- L'admission ou l'ajournement est prononcé après délibération du jury.
- L'admission donne lieu à une note comprise entre 10 et 20 pour laquelle est attribuée l'une des mentions suivantes :
 - Passable si la note $\geq 10/20$ et $< 12/20$
 - Assez Bien si la note $\geq 12/20$ et $< 14/20$
 - Bien si la note $\geq 14/20$ et $< 16/20$
 - Très Bien si la note est $\geq 16/20$

Résumé :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Abstract :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....التلخيص:
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mots clés :
.....

Key Words :
.....